

Luttes partisans et fluctuation des cadres cognitifs des journalistes

Philippe Juhem
Groupe d'analyse politique, Université de Nanterre

En 1995, une partie de la presse associée à « la gauche » se félicitait du courage d'Alain Juppé à l'annonce du plan de maîtrise des dépenses de la sécurité sociale ; quelques semaines plus tard, devant l'ampleur des grèves, les mêmes éditorialistes mettaient en cause la gestion du mouvement social et des annonces de réforme par le gouvernement mais également le contenu même des projets. Comment expliquer les évolutions parfois rapides des commentaires publiés et des raisons avancées pour juger les mêmes événements ou l'action des mêmes acteurs ? Comment les journalistes portent-ils un jugement sur les faits d'actualité qu'ils relatent ? En 1985, une nouvelle organisation antiraciste, SOS-Racisme, parvenait à obtenir de journaux de sensibilités politiques différentes des articles exceptionnellement louangeurs qui présentaient l'association comme une initiative généreuse cumulant les atouts de la jeunesse, de l'apolitisme et d'une composition « multicolore » représentant un « antiracisme du mélange ». Quelques années plus tard, les mêmes quotidiens et parfois les mêmes journalistes critiqueront le caractère « politique » de l'association, sa faible « implantation » en « banlieue » et le discours « différencialiste » qu'aurait tenu ses porte-parole. Comment expliquer le fait qu'une majorité de journalistes et de rédactions puisse adopter successivement des modes de qualification très similaires des faits d'actualité, comme si un cadre de perception commun parvenait à s'imposer à l'ensemble de la presse ? Le choix de l'orientation des commentaires portés sur les faits d'actualité par les journalistes s'effectue en fonction d'un ensemble de préférences et d'obligations qui sont à la fois politiques, professionnelles et économiques. Ces contraintes définissent le cadre cognitif qui va s'imposer dans le traitement des faits d'actualité. L'ambition de cette communication est de proposer un modèle explicatif des processus de définition et d'évolution des cadres cognitifs susceptibles d'être employés par les journalistes et les éditorialistes pour juger l'action des acteurs politiques ou le déroulement d'un mouvement social. Nous voudrions analyser les raisons de l'adoption d'un angle journalistique particulier sur les « faits d'actualité » et les phénomènes de construction des cadres cognitifs disponibles pour en traiter. L'hypothèse que nous chercherons à développer est que les journalistes ou même les rédactions ont une faible capacité à imposer un angle journalistique qui leur serait propre mais qu'ils sont à l'inverse contraints par la structuration des débats et des commentaires que provoque l'antagonisme des acteurs politiques et par la définition par ceux-ci de cadres cognitifs de perception et de jugement préconstitués qui tendent à canaliser les commentaires qui vont pouvoir être portés. Nous chercherons à partir d'exemples précis à montrer comment les prises de positions des acteurs politiques et sociaux contraignent fortement les cadres cognitifs de jugement mis en œuvre par les journalistes et par conséquent comment les inflexions des lignes de clivage du débat politique vont entraîner la transformation parallèle des commentaires journalistiques.

Cadres de perception et travail journalistique

Il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par cadres cognitifs des journalistes. Il s'agit des schèmes de perception et de jugement qu'ils mettent en œuvre pour présenter et mettre en forme l'information ou pour formuler un commentaire. Gamson et Modigliani distinguent des « packages »¹, noyaux élémentaires de sens qui organisent le récit journalistique ; ils considèrent ainsi qu'un journaliste peut aborder la question du nucléaire civil sous l'angle du « progrès pas toujours rassurant mais cependant inéluctable », sous l'angle de « l'apprenti sorcier » et du « pacte avec le diable » qui implique un danger sous-jacent et mal maîtrisé, sous l'angle de la performance technique, plus optimiste, sous celui de la description des dispositifs de sécurité ou encore sous l'angle de l'amélioration nécessaire de l'information des riverains des centrales, etc. Chacun de ces « packages » définit un réseau de significations enfermant le lecteur dans une certaine logique implicite de jugement sur le nucléaire. Nous situerons notre analyse à une échelle moins détaillée en considérant que les différents « packages » favorables au nucléaire constituent un cadre cognitif unique susceptible d'être décliné en différentes modalités d'argumentation. Lorsque les luttes politiques polarisent les convictions et les prises de

1. Voir W. Gamson et A. Modigliani, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : a Constructionist Approach », *American journal of sociology*, vol. 95, 1, juillet 1989, p. 1-37

positions publiques sur un enjeu en débat, les angles journalistiques tendent à s'organiser selon un cadre cognitif favorable ou défavorable qui articule de façon systématique des « packages » convergents. L'utilisation d'un cadre cognitif par un journaliste dépend pour une part de l'histoire politique de sa rédaction² et des préférences partisans acquises au cours de sa trajectoire biographique et professionnelle – d'ailleurs souvent à l'origine de son embauche. Elle est également liée aux configurations politiques et journalistiques existantes et aux anticipations que le journaliste peut faire des réactions que suscitera sa production. Notre thèse sera que quelle que soit l'orientation partisane des rédactions considérées, le cadrage des commentaires ne relève pas de la seule initiative des journalistes mais est la résultante du processus de prise de position et d'opposition publique des acteurs politiques.

Prépondérance des acteurs institutionnels et faiblesse structurelle de la posture journalistique

Le fait que les journalistes demeurent dépendants de leurs sources a souvent été souligné³. Ils sont partiellement prisonniers des cadres d'interprétations que leur proposent les porte-parole institutionnels auxquels ils sont confrontés. S'opposer à la mise en forme initiale qu'opèrent ces acteurs institutionnels c'est s'exposer à leur démenti ou aux pressions qu'ils sont susceptibles d'exercer sur des rédactions qui savent devoir travailler à moyen terme avec les mêmes interlocuteurs institutionnels. Il est donc coûteux pour les journalistes de proposer une interprétation alternative à celle que leur soumettent les sources gouvernementales ou institutionnelles à moins de pouvoir adosser leurs jugements au discours critique d'autres acteurs politiques. La dépendance que le journaliste entretient vis-à-vis de ses sources institutionnelles est en outre liée à la situation de rivalité professionnelle qui s'impose aux journalistes : alors que les sources institutionnelles sont en nombre réduit et que le contrôle qu'elles exercent sur l'information tend à se renforcer, les journalistes sont placés dans une configuration de concurrence objective dans l'accès à l'information. Les acteurs institutionnels ont ainsi la possibilité d'amener les journalistes à adopter leur propre cadrage des faits d'actualité sous peine de mettre en cause la qualité de leur accès futur à l'information. L'emprise que les sources institutionnelles exercent sur l'information tend à conduire les journalistes à accepter et à valider les modes de présentation des faits d'actualité recherchés par les personnels partisans. Plus largement, les contraintes qui se posent aux journalistes au cours du processus de mise en forme de l'information sont triples : comment, sur des questions économiques ou sociales pour lesquelles une expertise de forme « technique » est aujourd'hui souvent devenue légitime, proposer une analyse qui soit en contradiction avec celle des porte-parole gouvernementaux et des experts officiels ? Puis en admettant que leur rédaction ait pu définir une approche différente de celle de leur source, comment contrebalancer face aux lecteurs la légitimité sociale des « spécialistes » qui imposent un précadrage de l'information ? Enfin, après avoir adopté un cadre de jugement en contradiction avec les sources et les porte-parole officiels, comment résister à leurs protestations et aux moyens de pression que leur donnent leur position et leurs ressources ?

Les jugements que les journalistes peuvent porter sur les faits d'actualité ont du mal à s'imposer face à ceux des acteurs institutionnels qui possèdent une légitimité sociale supérieure (hauts fonctionnaires, experts, élus). Ceux-ci disposent de ressources matérielles et symboliques – légitimité électorale, autorité professionnelle, organismes officiels d'expertise, données statistiques, personnels et moyens administratifs, etc. – auxquelles les journalistes n'ont pas un accès équivalent. Face à la *certitudo sui*⁴ manifestée par le personnel politique ou les experts administratifs dans l'affirmation de leurs points de vue, les journalistes ne peuvent opposer des convictions égales ou des positions aussi fortement assurées sans être accusés de sortir de leur rôle légitime et du cadre de leur définition professionnelle⁵. En effet si les journalistes des segments les plus étroitement liés à une entreprise partisane peuvent adopter des positions tranchées, ils ne font que donner une mise en forme journalistique aux positions du parti, au prix de leur crédibilité professionnelle et des ventes du titre, souvent progressivement restreintes aux seuls militants (*l'Unité, l'Humanité, la lettre de la Nation*). Le crédit des journalistes de la presse d'information provient donc de la mise en scène de leur absence de conviction préalable. C'est parce qu'ils adoptent une posture « neutralisée », une absence de conviction ostensible et un style « descriptif » plutôt que

2. Les études sur les « médias » ou « les journalistes » oublient souvent qu'une rédaction est une organisation collective et qu'une hiérarchie se trouve placée au-dessus du journaliste qui signe l'article. Nous utiliserons donc le terme de « rédaction » pour rappeler la configuration sociale qui structure le processus de production de l'information.

3. Voir Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n° 51, 1992, (titre original : Rethinking the sociology of Journalism : Source strategies and the limits of the media centrism, paru in *Public communication : the new imperatives*, sous la direction de Marjorie Fergusson, Sage, 1990).

4. Voir Pierre Bourdieu, *Raisons Pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994.

5. Sur les relations conflictuelles entre le personnel politique et les journalistes et les modalités de cette opposition voir Bernard Lacroix, « La crise de la représentation politique », *Scalpel*, vol. 1, 1994, p. 6-29, Erik Neveu, « La dynamique des médias dans la construction sociale de la « crise de la représentation » », *L'aquarium*, 10, 1992, p. 5-23.

« polémique » que les journalistes de la presse d'information générale sont susceptibles de se voir attribuer une crédibilité professionnelle spécifique et que leurs commentaires, par conséquent, pourront avoir des effets de persuasion. Leur mode d'intervention dans les débats politiques est en cela fondamentalement différent de celui des acteurs partisans attachés au contraire à ne laisser apercevoir aucune incertitude. Ne pouvant initier en leur nom propre aucune proposition politique sous peine de voir leur rédaction mise en cause comme « engagée » et « politisée »⁶, les journalistes sont amenés, par la logique de leur position professionnelle, à circonscrire leur activité à un commentaire des offres politiques existantes.

Les rédactions ont d'ailleurs moins de latitude qu'auparavant pour définir une ligne éditoriale tranchée et polémique. L'atténuation du niveau des antagonismes partisans durant la décennie quatre-vingt a entraîné également l'affaiblissement du niveau d'engagement que les lecteurs semblent rechercher dans les journaux⁷. Les journalistes qui, durant la décennie soixante-dix, avaient accentué l'expression de leurs préférences partisans doivent aujourd'hui les euphémiser. Alors que durant la III^{ème} République, la presse se caractérisait par la vigueur des engagements partisans de ses journalistes et par la dramatisation du ton de ses éditoriaux⁸, la presse nationale de grande diffusion – écrite ou audiovisuelle – se définit actuellement par des lignes éditoriales moins marquées et par une généralisation de la posture « d'objectivité professionnelle »⁹. Il est certes toujours possible de distinguer au sein de la presse d'information des segments publiquement engagés « à gauche » ou « à droite » qui coexistent avec des rédactions « neutralisées » du fait de la mixité partisane de leur audience – journaux télévisés ou radiodiffusés –, mais il semble aujourd'hui que l'ensemble des rédactions soient tenues de « recentrer » leur offre éditoriale pour adopter à l'égard des « faits d'actualité » ce que les journalistes appellent une plus grande « objectivité ». L'attention qui est accordée à la description des « faits d'actualité » au détriment des éditoriaux ou des commentaires, la séparation entre les articles de journalistes et les tribunes accordées à des personnalités extérieures au quotidien, le balancement entre des points de vue contradictoires au sein du même journal, manifestent la primauté accordée au « fait » sur le « commentaire »¹⁰, ou plutôt à la mise en scène de signes d'objectivité dans la relation des « faits ». La définition moderne du crédit professionnel du journaliste, les contraintes à l'euphémisation que la conservation de ce crédit professionnel – qui est également une ressource commerciale – font peser sur les formes d'engagement des journalistes les conduisent à des stratégies de neutralisation ou d'atténuation des angles critiques adoptés. La nouvelle définition « neutralisée » que les journalistes donnent de leurs pratiques professionnelles a des conséquences sur leur mode de traitement des faits d'actualité et sur les jugements qu'ils sont susceptibles de porter. Il leur est plus difficile qu'auparavant d'adopter des cadres de perception et de jugement affirmés. Ils doivent au contraire contrôler si les jugements qu'ils expriment sont compatibles avec les postures « neutralisées » requises par la nouvelle configuration du journalisme.

A ces contraintes professionnelles s'ajoutent celles que font peser sur les journalistes les interventions et les pressions des acteurs politiques¹¹. La segmentation partisane persistante des lignes éditoriales de la presse nationale rend les journalistes sensibles aux prises de position des acteurs politiques dont ils sont proches. Dans les conjonctures où l'expansion des tirages de la presse engagée semble conforter la nécessité de son

6. Un contre-exemple serait celui du *Monde diplomatique* dont la ligne éditoriale critique et systématiquement « antilibérale » se rapproche de ce que pourrait être un « journalisme de proposition » sans encourir une baisse significative de la crédibilité professionnelle de ses journalistes ni enregistrer une diminution de ses ventes. La santé financière du titre constitue cependant une condition indispensable au maintien d'une telle ligne éditoriale. *Le Monde diplomatique* avec sa rédaction réduite et un rythme de parution modéré peut en outre se dispenser de recourir à la publicité. Cependant, le caractère engagé de la rédaction du mensuel ne suscite pas que des commentaires positifs dans la presse (y compris au sein du journal *le Monde*) et on peut faire l'hypothèse qu'un rythme de parution quotidien ou hebdomadaire aurait pour conséquence d'accroître les attaques dirigées contre la ligne éditoriale du journal.

7. J'ai montré ailleurs comment s'était opéré le processus de « neutralisation » relative des lignes éditoriales au début des années 1980 notamment dans la presse « de gauche ». Voir mon article « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France après 1981 » à paraître dans *Actes de la recherche en sciences sociales*.

8. Voir Christian Delporte, *Les journalistes en France. 1880-1950, Naissance et construction d'une profession*, Paris, Le Seuil, 1999. Voir aussi Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997 et Claude Bellanger (dir.) et al., *Histoire générale de la presse française*, tome 3, (1881-1940), Paris, Puf, 1973-1976.

9. Voir Jean Chalaby, « Journalism as an Anglo-American invention. A comparison of the development of French and Anglo-American journalism, 1830s-1920s », *European journal of communication*, vol. 11 (3), p. 303-326.

10. Cela ne veut pas dire, nous le verrons, que la simple description des faits n'engage pas un angle journalistique et un jugement implicite. Nous considérons ici seulement la mise en scène « objective » des faits d'actualité qu'opère le journalisme moderne.

11. Ces protestations ne sont pas toujours vouées à se heurter à l'indignation vertueuse des rédactions contrairement à ce que laisse entendre l'idéologie professionnelle des journalistes. Au contraire, les rédactions cherchent à entretenir de bonnes relations avec le personnel politique – notamment celui dont elles sont le plus proches – qui sont des partenaires durables que les journalistes ne sont pas en mesure de choisir. On trouve de nombreux témoignages de journalistes concernant les protestations que certains articles ont pu susciter et sur la façon dont les rédactions en tiennent compte dans le cadrage des articles suivants ; voir Françoise Berger, *Journaux intimes. Les aventures tragi-comiques de la presse sous François Mitterrand*, Paris, Robert Laffont, 1992.

engagement – par exemple durant les années soixante-dix pour la presse classée « à gauche » et durant les années quatre-vingt pour la presse associée à « la droite » – les journalistes sont confrontés à la fois à un personnel politique exigeant à l'égard du soutien à son programme et à un lectorat qui est réputé rechercher une confirmation de ses choix partisans. La latitude dont disposent alors les journalistes dans le choix des cadres de jugement des faits d'actualité est réduite¹². Au contraire dans les conjonctures de baisse des tirages – durant les années quatre-vingt pour la presse de gauche – les rédactions doivent à la fois gérer le maintien de leur relations de partenariat avec les hommes politiques dont ils sont réputés proches tout en manifestant à leur lectorat, par des stratégies de prises de distance contrôlées envers ceux-ci, qu'ils entendent privilégier la posture du journaliste « objectif » sur celle de militant. Là encore, les contraintes contradictoires qui s'exercent sur les rédactions et les journalistes tendent à limiter fortement le choix des cadres cognitifs d'interprétation disponibles des faits d'actualité. Ce n'est que dans des circonstances particulières – scandales, action humanitaire, etc. – que les journalistes peuvent s'écarter substantiellement des logiques induites par la ligne éditoriale de leur rédaction. Par exemple lorsque le traitement de l'actualité autorise le choix d'une posture « morale » qui permet aux journalistes, par la légitimité difficilement contestable de l'angle mis en œuvre, d'échapper aux pressions du personnel politique dont ils sont proches, tout en adhérant à des critères de jugement acceptables pour leurs lecteurs. Nous analyserons ci-dessous les particularités de ces cas d'unanimité journalistique qui demeurent structurellement rares et ne portent que sur des faits d'actualité ponctuels. Pourtant, les rédactions des segments partisans du journalisme d'information politique se trouvent rarement en position de s'opposer aux principales orientations de l'action des acteurs politiques dont elles sont réputées proches. De 1983 à 1985, la presse de gauche a pu ainsi critiquer le personnel gouvernemental lors des « affaires » des « irlandais de Vincennes » ou celle du « Rainbow Warrior » mais pas lorsqu'il s'est agi du « tournant de la rigueur », de l'abandon de l'idée de nationalisation ou de la promotion de la figure de l'entrepreneur. Dans ce second cas, la mise en cause par certaines rédactions de la nouvelle politique économique du gouvernement aurait placé ces journaux à l'extrême gauche du champ politique et aurait comporté un risque de rupture avec les annonceurs publicitaires, avec une partie du lectorat et avec le nouveau gouvernement. Pour des raisons politiques, commerciales et publicitaires, la ligne éditoriale des journaux de grande diffusion tend à rester attachée aux programmes politiques des principaux partis de gouvernement. Ils sont donc structurellement tenus de suivre plus ou moins rapidement les inflexions programmatiques de ces acteurs. Les cadres journalistiques en usage tendent par conséquent à évoluer parallèlement à l'offre politique de ces partis.

Pris dans des contraintes pratiques de rédaction de textes dans l'urgence, les journalistes sont conduits à minimiser les risques de heurts avec les acteurs institutionnels. Ils tendent à intégrer dans la rédaction de l'article l'éventualité d'une protestation des acteurs concernés. Dans une conjoncture politique fortement antagonique, les journalistes des rédactions proches d'un camp partisan peuvent mettre en cause le personnel politique opposé et son offre politique avec l'assentiment de leur hiérarchie, de leur lectorat et de leurs soutiens politiques. En revanche, critiquer le personnel politique proche de la rédaction constituera pour un journaliste une source de tension avec sa hiérarchie, ses lecteurs et les acteurs mis en cause. Le journaliste est ainsi amené à adopter le cadre de jugement qui lui vaudra le moins de problèmes ultérieurs : protestations des sources ou des acteurs concernés, contradiction avec la ligne éditoriale du journal, tensions avec sa hiérarchie, critiques des confrères, lettres de protestation de lecteurs, etc. Le cadre journalistique mis en œuvre en pratique dans les articles sera celui qui aura le plus faible coût social pour son auteur dans la configuration particulière dans laquelle il est inséré. Dans les segments neutralisés du journalisme le cadre cognitif d'écriture des articles qui va se révéler le moins coûteux correspondra souvent à une identification et à une mise à distance de chaque position partisane. Le journalisme de télévision, segment le plus neutralisé du journalisme d'information, tendra à déployer une rhétorique de l'impartialité et de l'objectivité dans le traitement des faits d'actualité en veillant à ne jamais adopter ouvertement le point de vue d'un des acteurs politiques rivaux¹³. Les prises de position des porte-parole partisans, les orientations de la conférence de rédaction, les réactions des lecteurs seront les indicateurs qui permettront aux journalistes de percevoir quel cadre de jugement sera professionnellement pertinent, c'est-à-dire suscitera les réactions les plus prévisibles et les moins défavorables. Issues de stratégies de prise de distance ou de stratégies de conformité, les catégories de jugements journalistiques mises en œuvre en pratique seront toujours le produit de la confrontation des prises de position déjà constituées¹⁴.

12. Sur le travail des acteurs sociaux pour imposer l'usage d'un cadre de perception et de jugement dans certaines situations sociales voir Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991 (éd. orig. 1974), notamment les chapitres *fabrications*, p. 93 et suivantes et *problèmes structureaux dans les fabrications*, p. 160 et suivantes. Si dans ses exemples, Goffman donne une grande importance aux activités de fabrication de cadres des faussaires, c'est-à-dire d'acteurs qui connaissent l'irréalité des cadres qu'ils définissent, dans les processus de fabrication que nous décrivons, les acteurs politiques sont réputés eux-mêmes croire aux cadres de compréhension de la réalité sociale qu'ils défendent.

13. Voir Arnaud Mercier, *Le Journal télévisé*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

14. Nous étudierons ci-dessous les cas où un consensus s'établit entre certains acteurs politiques et la plupart des rédactions sur des sujets comme l'opposition au Front national, l'illustration de l'économie de marché ou la défense de l'Europe.

Affrontements politiques et définition des cadres journalistiques.

Les contraintes pratiques spécifiques de l'exercice du métier journalistique que nous venons d'énumérer – dépendance vis-à-vis des sources, capacité de pression du personnel politique proche sur les rédacteurs des segments journalistiques engagés, moins forte légitimité à exprimer une opinion sur les affaires publiques que les élus et les experts administratifs – vont entraîner une relation structurellement inégale entre les journalistes et le personnel politique des partis susceptibles d'accéder au gouvernement. La divergence des rôles sociaux et la disparité des ressources se doublent pour les journalistes d'une hétéronomie relative dans le choix des questions d'actualité devant faire l'objet d'une couverture des journaux. La maîtrise de « l'agenda » politique¹⁵ et en particulier celui de l'annonce des actions gouvernementales échappe en grande partie aux journalistes même – et peut-être surtout – s'ils déploient des stratégies particulières pour bénéficier de « l'exclusivité » de leur publication¹⁶. Cette faible maîtrise du choix du moment et de l'ampleur de la couverture journalistique des faits d'actualité s'ajoute à une forte hétéronomie dans la définition des angles disponibles pour l'aborder¹⁷. En effet, lorsque les rédactions sont confrontées à des groupes d'acteurs politiques ou sociaux organisés (partis, courants partisans, syndicats, administrations), dont les porte-parole sont susceptibles d'adopter des positions concertées et convergentes, et par conséquent d'engager leurs ressources sociales et politiques dans les opérations de définition des cadres de perceptions qui doivent s'imposer dans la situation considérée, il est difficile et coûteux pour leurs journalistes de les contredire publiquement et de chercher à leur opposer un autre cadre de compréhension. Les journalistes sont au contraire amenés à considérer ces prises de position publiques comme des « fait d'actualité » dont la relation qu'ils feront à leurs lecteurs devra respecter les règles professionnelles du métier journalistique. Les journalistes des segments « neutralisés » doivent en outre rapporter l'offre discursive de ces acteurs en respectant leur posture d'objectivité et en contrôlant les jugements qu'ils portent¹⁸. Cependant cet engagement s'opérera généralement sous couvert d'un traitement factuel de l'actualité et en prenant soin de produire tous les signes de l'objectivité journalistique. Le processus de définition des cadres cognitifs employés par les journalistes pour écrire leurs articles ou réaliser leurs reportages n'est donc nullement indépendant de l'actualité mais au contraire étroitement dépendant de l'action des acteurs publics et de leurs déclarations. Lorsqu'une controverse vigoureuse oppose deux équipes partisanes majeures – l'une étant généralement au

L'unanimité de la presse nécessite celui des principales forces politiques de gouvernement et par conséquent la marginalisation partisane et électorale des groupes politiques susceptibles d'exprimer une analyse dissonante.

15. Voir Cobb (R. W.) et Elder C. D.), « The Politics of Agenda Building: An Alternative Perspective for Modern Democratic Theory », *Journal of politics*, 1971, 33, p. 892-915, Cobb (R. W.) et Elder C. D.), *Participation in American Politics: The Dynamics of agenda Building* (2nd ed.), Baltimore, John Hopkins University Press, 1983 et Dorine Bregman, « Le cadrage du débat public. Le projet de CSG », *Réseaux*, n° 75, 1996, p. 111-133.

16. Les principales rédactions de presse écrite rivalisent auprès des ministres et de leur cabinet pour bénéficier de la priorité dans l'annonce des mesures gouvernementales ou la publication du contenu des rapports parlementaires ou administratifs. L'hégémonie du *Monde* est évidemment facilitée par l'audience et le prestige du journal, et par conséquent par la garantie d'efficacité politique que peuvent avoir les sources institutionnelles en lui donnant la préférence. Cependant, il place souvent ces journalistes dans une position d'auxiliaires des stratégies d'annonce des acteurs politiques qui les conduit à accepter l'essentiel de la mise en forme préalable opérée par ceux-ci. Sur les conflits entre la pratique du journaliste du *Monde* accrédité au Ministère de la défense et la cellule conduite par Edwy Plenel chargée de ce qui deviendra le scandale du « Rainbow Warrior », voir Françoise Berger, *op. cit.* Sur les liens entre les journalistes médicaux du *Monde* et le ministère de la Santé et les institutions médicales, voir Dominique Marquetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 à 90 à propos « d'événements sida » et du « scandale du sang contaminé »*, thèse de doctorat sous la direction de Pierre Bourdieu, EHESS, 1997.

17. Une tradition solidement établie de l'analyse des effets de l'activité des « médias » juge que ceux-ci disposent d'une grande latitude pour choisir les thèmes et les sujets auxquels ils vont accorder leur attention et l'ampleur de la couverture qu'ils vont leur donner, exerçant ainsi une influence importante sur les stratégies et les ressources des acteurs. Nous sommes plutôt réservés sur ce type de thèse qui sous-estime les contraintes de crédibilité et de ligne éditoriale qui s'exercent sur les journalistes et qui ne leur permettent pas d'écarter souverainement ou de minorer outrancièrement certains sujets. Sur tous les sujets qui sont défendus par un groupe d'acteurs publics, les journalistes sont contraints de tenir compte du système de prises de position et d'opposition ainsi défini. Ils retrouvent une certaine autonomie pour les sujets qui ne suscitent pas la mobilisation particulière d'acteurs publics.

18. Ceci ne veut évidemment pas dire que ces journalistes ne pourront pas privilégier un angle particulier dans le traitement de l'information : l'attention accordée à un aspect de l'actualité plutôt qu'à un autre constitue souvent une prise de position éditoriale qu'il serait coûteux de rendre plus manifeste. Au cours d'une grève, insister sur les revendications des grévistes définit une position éditoriale tandis que souligner le mécontentement des usagers en définit une autre. Pour un exemple d'orientation indirecte systématique de l'information à TF1 durant le second septennat de François Mitterrand et la campagne électorale de 1995 voir Pierre Péan et Christophe Nick, *TF1. Un pouvoir*, Paris, Fayard, 1997. Sur la couverture de la campagne de 1988 par les journaux de TF1 au détriment de Raymond Barre voir Jacques Gerstlé, Dennis Davis et Olivier Duhamel, « La couverture télévisée de la campagne présidentielle. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France », *Pouvoir*, n° 63, p. 53-69.

gouvernement et l'autre susceptible d'y accéder – les rédactions n'ont plus la possibilité de définir un cadre cognitif autonome¹⁹. Au terme du processus de définition des cadres de jugements journalistiques, leur constitution et leur mise en œuvre auront été entièrement dominées par les logiques de la controverse partisane et par celles de la segmentation politique du journalisme.

Si la définition des jugements que les rédactions peuvent porter sur les principaux faits d'actualité est aussi étroitement corrélée au système des offres discursives antagonistes exprimées par les acteurs publics, on doit pouvoir établir une relation proportionnelle entre le volume des ressources sociales et politiques dont disposent les personnels politiques et l'attention que les journalistes leur portent ou les précautions qu'ils prendront pour avancer un jugement sur leur action. On constate en effet une différence de traitement au sein de la presse entre des entreprises susceptibles d'exercer le pouvoir d'État et les entreprises politiques de second rang ou les courants minoritaires des grandes formations²⁰. Alors que les propos des premiers sont généralement considérés avec sérieux, les porte-parole des groupes politiques périphériques, ceux de « l'extrême droite » ou de « l'extrême gauche » comme ceux du PC ou des Verts sont souvent exposés à la condescendance ou à l'inattention des journalistes. Même lorsqu'un parti susceptible d'accéder au gouvernement défend une offre politique qui outrepassse ce que les observateurs tenaient auparavant pour raisonnable, les rédactions proches de ce parti comme celles qui entendent conserver une posture professionnelle neutralisée sont amenées à régler la focale de leurs cadres de perception pour que le programme puisse être présenté comme respectant les critères du sérieux politique de façon conforme à la logique de leur position respective dans le journalisme.

Les appréciations portées sur le programme de Lionel Jospin en 1997, notamment concernant les 35 heures et les 350.000 emplois-jeunes ont sensiblement évolué en quelques mois. Lors de leur présentation à la presse, ces promesses apparaissent à beaucoup de commentateurs comme bien au-delà de ce que depuis 1983 il est admis comme « raisonnable » et de ce qu'autorise la « culture de gouvernement » acquise par la gauche après 1981. Les difficultés rencontrés par la gauche en 1981 dans l'application d'un programme rétrospectivement considéré comme « utopique » et les conséquences du hiatus entre les déclarations de campagne et les mesures effectivement adoptées en 1995²¹, font estimer à certains observateurs que le Parti socialiste dispose d'une offre politique peu crédible qu'il lui faudra modifier pour revenir au gouvernement. Ils jugent alors sévèrement les nouvelles propositions du PS, estimant que ses dirigeants viennent de régresser vers des thématiques « archaïques ». Cependant, à mesure que les porte-parole du parti entreprennent de défendre ce programme, les commentateurs sont contraints de le prendre au sérieux puisqu'ils sont confrontés à des acteurs politiques susceptibles d'accéder au gouvernement qui entendent faire admettre leur offre programmatique comme réaliste et plausible. A mesure qu'il apparaît que Lionel Jospin et les autres dirigeants du parti vont *effectivement* faire campagne sur les 35 heures et la création d'emplois-jeunes avec toute l'autorité que leur donne la position de leaders du principal parti d'opposition et de dirigeants gouvernementaux potentiels, les commentateurs sont placés devant l'alternative suivante : soit ils continuent de mettre en cause la pertinence économique du programme socialiste et ils se trouvent de fait associés aux acteurs politiques de la majorité sortante qui critiquent également l'irréalisme de la plate-forme du PS, soit ils entendent avant tout défendre leur crédit professionnel et ils doivent accepter de considérer l'offre programmatique du Parti socialiste comme vraisemblable. Cette évolution des jugements portés sur le nouveau programme socialiste confirme que la considération portée par les journalistes aux offres politiques dépend des ressources de leurs promoteurs plutôt que de leur contenu réel et de leur applicabilité supposée. Dans une certaine limite, ce n'est pas le détail des offres politiques qui procure de la crédibilité aux candidats des principaux partis de gouvernement mais au contraire le fait que ces programmes aient été adoptés par les principales entreprises partisans qui donne de la vraisemblance à ces propositions²². Dans la configuration conflictuelle de l'élection, les prises de position

19. Pour une discussion des effets des activités de cadrage des acteurs politiques appliqué à des conjonctures critiques et notamment de leur caractère *interactif*, voir Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 (éd. orig. 1986), p. 194 et suivantes, « les compétitions pour la définition de la réalité ».

20. Les émissions satiriques accentuent encore cette inégalité de traitement entre les leaders dont on peut se moquer avec retenue (par exemple en s'attachant surtout à leur façon de parler ou à leurs tics de langage) et ceux que l'on peut ridiculiser plus globalement (en s'intéressant également à leur discours politique). Les dirigeants du Front national, du Parti communiste, du Mouvement des citoyens ou des Verts sont toujours exposés à se voir brocardés autant pour le « ridicule » de leurs idées que pour la façon dont ils les expriment ; voir Annie Collovald et Erik Neveu, « Les guignols ou la caricature en abîme », *Mots*, 48, 1996 et Grégory Derville, *Le bête-show comme processus de communication politique*, Thèse de l'IEP de Grenoble, 1995. Il faudrait ainsi faire une analyse historique de l'ajustement à la force électorale du parti des commentateurs journalistiques portés sur le PC. Le discours du parti communiste, digne d'être dénoncé pour ses aspects « totalitaires » lorsque le PC était puissant, devient un discours ridicule et risible, « archaïque », lorsque la force électorale du parti s'affaiblit.

21. On pourrait de même soutenir que l'appréciation portée sur le sérieux du programme de Jacques Chirac en 1995 a fluctué en fonction de l'évolution des intentions de vote en sa faveur dans les sondages d'opinion. Le programme d'un candidat présent au second tour est par définition « sérieux » puisqu'il s'impose aux milieux journalistiques.

22. Evidemment, si les controverses politiques propres à un pays possèdent une forte autonomie, elles ne sont pas totalement disjointes des espaces politiques voisins. En outre, les entreprises partisans ne disposent pas d'une totale autonomie dans le choix de leur offre politique : elles sont tenues de respecter l'histoire et les traditions idéologiques de leur mouvement et de tenir compte de l'inertie des représentations politiques des électeurs que leur travail politique cherche à fidéliser. Cependant

antagonistes des acteurs politiques et le contenu de leur offres politiques vont donc structurer les cadres de jugements que les journalistes pourront adopter et ce qu'ils tiendront pour politiquement réalistes.

Les entreprises partisanes majeures, celles capables d'accéder au gouvernement, sont donc susceptibles, pour leurs besoins argumentatifs, de mobiliser certaines rédactions et de contraindre les autres à « neutraliser » leurs angles journalistiques pour leur faire diffuser et cautionner leur offre politique. Mais davantage que les stratégies d'enrôlement des partis, c'est l'existence même de controverses partisanes et le nombre de ceux qui leur accordent de l'importance qui concourent au processus de fabrication politique des cadres de jugement des rédactions. En effet, la plus sûre conséquence des polémiques opposant les principales entreprises partisanes est de contribuer, par l'intensité des engagements exhibés et par la publicité qu'elles donnent à certains thèmes, à convaincre les observateurs professionnels et les profanes de l'importance des questions débattues. Dans le cas des controverses partisanes portant sur les nationalisations, des débats qui paraissent aujourd'hui étranges au vu des oppositions politiques actuelles ont occupé une place centrale dans la vie politique en France. Le fait que ces oppositions aient pu apparaître pertinentes et pleinement justifiées alors même qu'elles nous semblent aujourd'hui à la fois datées et curieusement incongrues doit nous amener à réfléchir aux processus de crédibilisation et de décrédibilisation des offres politiques. Avant 1981, la polémique portant sur les nationalisations existe parce que des équipes rivales de porte-parole politiques sont au moins d'accord pour faire de cette question une des modalités principales de leur affrontement. La promotion, par le principal groupe d'opposition susceptible d'accéder au gouvernement, de l'idée de nationalisation suffit à faire de celle-ci un des thèmes centraux des affrontements idéologiques et un sujet « protégé » des jugements des rédacteurs de la presse « neutralisée ». Les entreprises partisanes de l'opposition, par les interventions coordonnées et convergentes de leurs porte-parole pour défendre l'intérêt des nationalisations et par les personnalités qu'elles parviennent à mobiliser en faveur de ce programme – intellectuels, experts économiques ou administratifs – vont parvenir à crédibiliser ce thème politique et vont contribuer à « cadrer » les schèmes de perception que les rédactions, en fonction de leur position dans l'espace journalistique, vont être conduites à employer pour en parler.

De la signature du Programme commun en 1972 à sa réactualisation en 1977 puis aux programmes socialistes de 1978 et de 1981, le thème des nationalisations – de leur pertinence et de l'ampleur qu'elles doivent prendre – est au centre des affrontements politiques entre la majorité et l'opposition mais aussi entre le PS et le PC. Cette thématique politique est particulière à la France – et donc contingente de sa configuration partisane – puisque dans les pays européens rares sont les forces politiques susceptibles d'accéder au gouvernement proposant un programme de nationalisations²³. Les journalistes français amenés à juger de la vie politique allemande ou américaine sont alors étonnés par le surprenant consensus de forces politiques réputées rivales sur des questions économiques qui divisent la classe politique française. De 1972 à 1981, le programme de nationalisations de la gauche est débattu avec sérieux entre la majorité et l'opposition et le sujet s'impose aux rédactions. Concernant une question alors aussi centrale dans les controverses partisanes, les journalistes appartenant aux rédactions politiquement engagées sont tenus d'adhérer aux positions du personnel politique dont ils sont proches. Une partie du travail symbolique de crédibilisation des propositions de « la gauche » est alors menée par les journalistes de la presse d'opposition. De même, le travail de dénonciation du programme de l'opposition est notamment accompli par les journalistes associés à la majorité. Les journalistes sont alors un élément essentiel des dispositifs partisanes de mobilisation électorale comprenant également des intellectuels ou des experts économiques susceptibles de participer à l'établissement du crédit de chaque alliance. Les journalistes de la presse « neutralisée » – télévision d'État et radios périphériques – alors souvent accusés d'être proches du gouvernement, doivent prendre des précautions pour ne pas apparaître trop ouvertement hostiles aux projets de nationalisations. Le surcroît de « neutralisation » qu'ils manifestent tend d'ailleurs à renforcer la vraisemblance politique des projets de l'opposition. La vigueur des affrontements partisanes sur la question des nationalisations ne laisse subsister aucune possibilité de définir une position « neutre » ou « objective » sur ce sujet. Juger que les nationalisations constituent une solution économique « archaïque », « inefficace » ou « dangereuse pour les libertés » ou même émettre des réserves sur la pertinence du programme du PS, c'est, pour un éditeur, reconnaître son appartenance à la majorité. On peut rétrospectivement douter de l'enthousiasme de tous les dirigeants des rédactions classées « à gauche » pour le programme de nationalisations de François Mitterrand mais il s'agit alors d'un élément emblématique de l'offre politique de l'opposition et son approbation tend à être requise pour appartenir au camp de la gauche²⁴. Les acteurs politiques de l'opposition, par les soutiens qu'ils sont susceptibles d'enrôler et l'énergie

quelques évolutions récentes (« tournant de la rigueur » ou la campagne sur la « fracture sociale ») ont montré la capacité des partis à modifier, profondément et à court terme, l'orientation de leur offre politique sans conséquences majeures.

23. Voir Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *L'utopie à l'épreuve. Le socialisme européen au XX^{ème} siècle*, Paris, Ed. de Fallois, 1996 et Marc Lazard (dir.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Puf, 1996.

24. L'exemple des divergences entre les responsables des rédactions du groupe de presse de Claude Perdiel et la direction du Parti socialiste est révélateur. Alors que les rocardiens commencent à partir de 1978 à prendre leur distance vis-à-vis de la fidélité au programme socialiste ou au Programme commun, appuyés en cela par la rédaction du *Nouvel Observateur*, l'expression publique de ces divergences doit être fortement codée en raison de la pression qu'exerce la direction du PS sur toute remise en cause du programme du parti. Cette pression s'exerce bien sûr auprès de la minorité rocardienne, mais

sociale qu'ils peuvent canaliser vont parvenir à faire du projet de nationalisations une offre politique susceptible d'être légitimement et raisonnablement soutenue. L'objectif pratique du travail politique des acteurs de l'opposition était de faire que, pour beaucoup d'électeurs, l'intérêt du programme de nationalisations demeure une question ouverte et l'offre politique de la gauche une solution alternative crédible face à celle du gouvernement. Au sein du champ journalistique, l'effet des oppositions partisans sur cette question sera d'amener les journalistes à contrôler soigneusement les cadres d'analyse qu'ils emploieront, se conformant ainsi à la posture journalistique que leur position dans le champ de l'information politique leur permet d'adopter. De fait, entre 1968 et 1981, l'accroissement de l'intensité des controverses entre l'opposition et la majorité impose aux rédactions, pour la plupart des faits d'actualité, deux cadres d'interprétation concurrents dont l'usage par les journalistes est étroitement corrélée avec la ligne éditoriale du quotidien auquel ils appartiennent.

Les principes d'engendrement des produits journalistiques consacrés aux nationalisations apparaissent donc essentiellement structurés par l'opposition des offres politiques des principales organisations partisans. Les formes que prennent alors les jugements journalistiques sont régies par l'existence d'une polémique entre les acteurs politiques qui tend à ordonner les différents angles journalistiques possibles selon les lignes de force des segmentations partisans du journalisme d'information politique. Notre hypothèse est que les journalistes, en raison de la faible légitimité de leur expertise politique et de leur obligation de maintenir une posture professionnelle « neutralisée », n'ont pas la possibilité de prendre position sur la crédibilité des principales offres politiques. Par conséquent l'offre politique des entreprises partisans de gouvernement tend à définir pour les commentateurs ce qui constitue le sérieux en politique. Les cadres de perceptions que les journalistes mettent en œuvre sont alors le produit conjoint des effets de croyance et de crédibilité engendrés par les controverses partisans et de la structuration idéologiquement segmentée du journalisme. Dans les systèmes de dévolution électorale des postes de pouvoir, la teneur des polémiques entre les factions politiques susceptibles d'occuper les positions gouvernementales – qui sont par conséquent les entreprises qui disposent des plus fortes ressources – participe à l'établissement des modalités du pensable et du vraisemblable en politique et par conséquent structure les cadres de perception et de jugement des journalistes dans le traitement des faits d'actualité. Nous testerons cette hypothèse lors de l'analyse du processus de transformation des angles journalistiques applicables aux nationalisations après 1983.

Ce que nous apprennent les causes sans opposants des processus de constitution de cadres critiques des journalistes

Nous venons d'analyser comment le système des oppositions entre les acteurs politiques tend à déterminer les limites de l'énonçable pour les journalistes. Mais pour comprendre les logiques à l'œuvre dans la production de cadres journalistiques clivés ajustés aux controverses partisans et en particulier comment les oppositions entre les entreprises politiques contribuent à définir ces cadres, il peut être utile de s'intéresser au cas particulier des causes sans adversaires, à propos desquelles les principales forces politiques ne s'opposent pas, qui ne constituent pas pour celles-ci un enjeu ou encore pour lesquelles la polémique est risquée. Ces causes constituent un cas limite de notre démonstration puisque pour traiter de ces sujets, les journalistes ne disposent pas de la pluralité de cadres cognitifs habituellement induits par l'opposition publique entre les groupes politiques mais souvent d'un cadre unique, approbatif ou critique. Il leur est possible de l'adopter ou de s'abstenir de traiter le sujet mais il serait pour eux coûteux de s'opposer au cadre dominant. Nous pensons en particulier aux causes « irréprochables », l'antiracisme, l'action humanitaire, l'antifascisme ou l'antilepénisme, etc. Comment mettre en cause SOS-Racisme lors de sa fondation alors que toute critique risque d'être assimilée à un soutien au FN voire à une manifestation de racisme ? Comment critiquer l'action des « *French doctors* » alors même qu'ils sauvent des vies ? Comment attaquer publiquement l'action des organisations radicales comme Act-up, DAL ou les collectifs de chômeurs alors qu'ils défendent des personnes en situation de détresse ? Il ne s'agit pas de dire que ces organisations sont à l'abri de toute mise en cause mais seulement de remarquer que puisque l'énonciation d'un angle critique à leur encontre est risquée et difficile à justifier, les journalistes ont souvent le choix entre en parler positivement ou s'abstenir d'évoquer leur action²⁵. On peut rapprocher le cadre de jugement unilatéral employé par les journalistes pour traiter des causes sans adversaires de celui qu'ils utilisent dans la couverture des scandales politiques et des « affaires ». Dans le premier cas la justesse de la cause ne pouvant être discutée, un seul angle journalistique est disponible. Dans le second cas, les charges établies ou présumées sont telles, que

également auprès du groupe de Claude Perdriel dont le concours est jugé essentiel pour lutter contre le « monopole giscardien » sur l'information télévisée.

25. Une troisième voie possible peut être de trouver un scandale à dénoncer au sein d'une organisation défendant une cause « inattaquable ». « L'affaire Crozermarie » tend cependant à montrer qu'il est difficile de faire émerger une telle affaire tant les défenseurs des « causes justes » semblent *a priori* crédités d'intentions conformes à leur prétentions. Sur le processus de constitution d'une cause ambiguë, voir Johanna Siméant, la cause des sans-papiers, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1998.

l'appréciation qui peut être portée sur les accusés est sans ambiguïté. Les arguments de la défense deviennent inaudibles tant l'exposition des charges apparaît accablante²⁶. Les rares acteurs qui cherchent à souligner les complexités de la procédure d'expertise et de décision dans l'affaire du sang contaminé ou les nécessités du financement des campagnes électorales en l'absence de subventions publiques ne parviennent pas à définir un cadre alternatif de perception des faits puisque de tels arguments ne sont collectivement défendus par aucune entreprise partisane – par peur d'associer sa marque électorale aux délits dénoncés – et que les journalistes trouvent là une occasion de marquer symboliquement leur indépendance vis-à-vis d'une classe politique représentée ici par ses éléments les plus faibles et les plus isolés²⁷. Lorsque doit être définie une position éditoriale sur un fait d'actualité qui n'a pas suscité de système de prises de position constituées et concurrentes des acteurs politiques, l'espace journalistique tend à recourir à des catégories « morales »²⁸. L'adoption d'un angle moral par les rédactions présente d'ailleurs l'avantage de permettre la conjonction de l'ensemble des segments du journalisme sur une position œcuménique. Fréquent sur des questions de politique extérieure, ce cas de figure est rare pour tous les sujets de politique intérieure puisque les journalistes sont alors justement confrontés à un système de prises de position antagonistes de la part des acteurs partisans.

Lorsque le cadre critique concernant une organisation dotée d'une image publique²⁹ favorable n'est pas constitué et son usage généralisé, il est difficile pour les journalistes de mettre en cause cette organisation. Du fait de la nécessité de maintenir leur posture « neutralisée », il est plus coûteux pour des journalistes que pour des acteurs partisans d'assumer les risques de l'invention d'un cadre critique et de sa diffusion. La définition d'un cadre cognitif critique susceptible d'être adopté par les journalistes nécessite donc un travail de construction qui ne peut être mené qu'au cas par cas lorsque certains acteurs sociaux ou politiques y ont intérêt. Ce travail a un coût et suppose d'une part la constitution d'une argumentation cohérente et d'autre part sa légitimation par des acteurs dotés de ressources rendant vraisemblables les critiques. Ainsi seuls des acteurs dont l'antiracisme ne pourra faire aucun doute – soit parce qu'ils sont dotés de stigmates incontestables, soit parce qu'ils ont eu un engagement antiraciste reconnu – pourront promouvoir une critique publique des organisations antiracistes.

SOS-Racisme a bénéficié lors de sa fondation du soutien implicite du personnel politique de la gauche sans apparaître associé à celui-ci du fait d'un intense travail d'affirmation de « l'apolitisme » de l'association, notamment par l'affichage de parrainages issus de l'opposition (Simone Veil, Jacques Toubon...). Le premier concert de l'association a été financé par des subventions du gouvernement de Laurent Fabius et, durant ses premières années d'existence, aucune critique n'a eu pour origine le camp de la gauche. Les rédactions « de gauche » ont accueilli avec faveur une organisation susceptible de leur permettre de s'opposer à ce qui était alors perçu comme la « montée de l'extrême-droite » sans apparaître mener une campagne partisane et sans mettre en danger la crédibilité de leur titre. En outre, la forme qui avait été donnée à l'association, (mouvement spontané, jeune et « moral »), répondait aux besoins journalistiques spécifiques d'une information optimiste et spectaculaire, susceptible d'occuper aussi bien les pages société, mode de vie ou « *people* » que celles consacrées aux loisirs ou aux spectacles. En revanche, la presse d'opposition avait alors beaucoup de mal à dénoncer le « faux apolitisme » de SOS-Racisme puisque l'image publique de l'association n'était pas encore associée au gouvernement socialiste et que la dénonciation risquait de se retourner contre ses auteurs. Un seul cadre cognitif de jugement de l'action de SOS-Racisme est alors disponible qui fait percevoir une organisation jeune et dynamique s'opposant vigoureusement à la diffusion des idées racistes notamment parmi les jeunes. Le cadre de perception qui conduirait à observer une organisation animée par le Parti socialiste pour placer l'opposition en position d'accusé et pour rendre plus coûteuse une éventuelle alliance avec le Front national n'est pas encore constitué. Le seul cadre d'interprétation disponible engendre beaucoup d'articles puisque la presse de gauche tend à promouvoir l'action de SOS. La dénonciation « à froid » d'une organisation qui semble alors à beaucoup effectivement « apolitique » apparaît difficile et coûteuse. Seuls certains des animateurs des mouvements « beurs » disposent des ressources et des stigmates leur permettant de mettre en cause SOS-Racisme mais ils ne sont que peu repris dans la presse proche de la gauche satisfaite de l'usage qu'elle peut faire de la nouvelle association contre le Front national ou dans la presse d'opposition qui craint de mettre en cause publiquement une organisation antiraciste. A partir de 1988, l'engagement de SOS-Racisme dans la campagne de François Mitterrand et l'élection de Julien Dray à l'Assemblée nationale rendent plus difficile le maintien de l'image « apolitique » de l'association. Cependant, SOS-Racisme bénéficie encore des logiques partisans de production des jugements journalistiques : puisque l'association est l'objet de controverses entre les deux camps politiques, son action demeure approuvée par la presse de gauche et

26. Sur les processus politiques de la révélation scandaleuse, voir Alain Garrigou, « Le boss, la machine et le scandale », *Politix*, 17, 1992, p. 7-35.

27. Sur ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire du sang contaminé » voir Dominique Marquetti, *op. cit.*

28. Nous appelons ici « morales » par opposition à « politiques » des catégories d'entendement et de jugement qui ne sont pas organisées autour d'objectifs à atteindre et d'une réflexion sur les moyens et les coûts mais autour de principes généraux et généreux faisant l'unanimité.

29. On peut définir l'image publique d'une organisation ou d'un acteur politique comme étant constituée par l'angle journalistique qui est majoritairement adopté dans la presse – et notamment dans la presse « neutralisée » – pour traiter de son action. Il s'agit du cadre de perception dont l'usage suscite le moins de résistances et de protestations dans l'arène publique. L'image publique d'une organisation à un instant t est donc le mode de description de celle-ci qu'un lecteur ou un auditeur profane de la presse politique a le plus de chances de rencontrer.

les critiques dont elle fait l'objet dans les journaux de droite apparaissent comme faisant partie du jeu politique normal, n'entachent que peu son crédit et ne sont pas reprises par les rédactions « neutralisées ». Il en va tout autrement lorsque l'engagement de SOS-Racisme contre la politique de la ville de Michel Rocard et la constitution par Julien Dray et Jean-Luc Mélançon d'un nouveau courant « de gauche » au sein du Parti socialiste procurent à SOS-Racisme de nouveaux adversaires (les rocardiens, Jean Poperen, puis, après la guerre du Golfe, une partie des mitterandistes)³⁰. *C'est l'action de ces adversaires qui va conduire à la constitution d'un nouveau consensus journalistique au sujet de l'action de SOS-Racisme.* Alors qu'auparavant, la presse de gauche était tenue à une certaine solidarité avec une organisation antiraciste et qu'un angle critique était difficilement adoptable, il en va tout autrement pour une association qui se voit critiquée publiquement par des acteurs historiques de la gauche, dont le crédit et la capacité d'enrôlement de la presse sont accrus par les positions de pouvoir qu'ils occupent alors³¹. L'apparition d'adversaires « de gauche » à l'action de SOS tend à redéfinir les cadres cognitifs disponibles pour les journalistes pour juger l'action de SOS. Face à des adversaires issus aussi bien de l'opposition que de la majorité et à leur influence politique, l'usage d'un cadre de jugement favorable à l'association devient plus coûteux pour les journalistes des rédactions associées à la gauche puisqu'ils doivent d'une part subir la pression des adversaires socialistes de SOS et d'autre part préserver une crédibilité professionnelle que le maintien du soutien – qui risque d'apparaître partisan – à une organisation maintenant décrite comme « proche du PS » menace d'affaiblir. Ainsi les rédactions de gauche sont, à partir de 1988, contraintes d'adopter un angle journalistique plus critique et de reprendre partiellement les attaques des adversaires de l'association. En outre, l'usage nouveau par la presse de gauche d'un cadre cognitif critique pour juger l'action de SOS tend à atténuer le niveau de contrainte qui s'exerçait auparavant sur les rédactions classées à droite. L'intervention de nouveaux acteurs hostiles à SOS-Racisme tend donc à modifier les contraintes de crédibilité qui s'exerçaient sur les journalistes, suscitant subitement un accroissement du nombre d'articles critiques parus dans la presse. Enfin, ce nouveau consensus entre les segments opposés du journalisme libère les secteurs « neutralisés » des contraintes qui s'exerçaient sur eux et leur permet de reprendre le nouveau cadre critique disponible sur SOS. Tout se passe comme si le remplacement du soutien tacite par la critique active au sein du personnel politique de la gauche obligeait les journalistes à abandonner l'usage d'un cadre cognitif positif à l'égard de SOS³².

Alors qu'au moment de la fondation de SOS-Racisme, seul un cadre cognitif positif était disponible pour considérer l'association, l'apparition d'acteurs intéressés à la mise en cause publique de SOS va faire émerger un cadre de perception critique de son action et de la cause antiraciste. C'est le travail conjoint – plutôt que coordonné – de ces acteurs, qui, en adoptant des prises de position publiques et en définissant un angle critique plausible vis-à-vis de l'antiracisme et de SOS vont parvenir à proposer aux journalistes un cadre cognitif critique qui deviendra dominant lorsque se raréfieront les acteurs intéressés au soutien de l'association et que les contraintes de crédibilité professionnelles obligeront les journalistes à l'adopter. Une partie importante du travail politique des porte-parole des entreprises partisans consiste justement dans un effort de définition et de diffusion de cadres de perception ainsi que dans un travail de mobilisation des acteurs susceptibles d'en généraliser l'usage. Remarquons que ce travail de constitution d'un cadre de perception négatif de l'action de l'organisation a été mené dans le cas de SOS-Racisme mais pas pour Droit Au Logement, Médecins Sans Frontières ou Act-up. Les causes sans adversaires et les organisations qui s'efforcent de les promouvoir ont précisément pour caractéristique de se situer en dehors des enjeux sociaux ou électoraux et par conséquent de ne pas susciter la réaction d'entreprises partisans et d'acteurs organisés qui pourraient être intéressés par la constitution et la diffusion d'un cadre de perception critique à leur rencontre. Si le processus de construction, de diffusion et de légitimation d'un cadre journalistique critique à l'égard de la jeune organisation antiraciste peut avoir lieu après 1988, c'est justement parce que SOS n'est plus une association sans adversaires, mais au contraire une organisation dont l'implication dans les luttes politiques et électorales lui ont valu beaucoup d'ennemis, en particulier au sein de son propre camp, ennemis disposant de ressources suffisantes pour entreprendre la constitution d'un cadre cognitif critique de l'antiracisme dans son ensemble. La fluctuation des angles journalistiques en usage ne peut ainsi se comprendre indépendamment du travail politique que mènent les acteurs partisans à l'égard des journalistes.

Transformation de l'offre politique et fluctuation des cadres cognitifs des journalistes

30. Voir Jean-Paul Huchon, *Jours tranquilles à Matignon*, Paris, Grasset, 1993, notamment p. 11, 57, 58 et 242.

31. Les prises de position critiques sur « l'antiracisme médiatique » et la « juvénalisation de l'antiracisme » de Pierre-André Taguieff qui s'était éloigné de SOS-Racisme après la Guerre du Golfe vont jouer un rôle déterminant dans la capacité des adversaires de l'association à établir la légitimité jusqu'alors improbable d'une critique « antiraciste » de l'antiracisme. La double stature d'universitaire spécialiste du racisme et d'intellectuel engagé dans la lutte contre le Front national que possède Pierre-André Taguieff va permettre aux adversaires de SOS-Racisme et aux journalistes de « couvrir » leurs critiques par une autorité indiscutable. Voir Pierre-André Taguieff, *Face au racisme*, La découverte, Paris, 1991, « Vous avez trop diabolisé », tribune dans *le Nouvel Observateur*, 26 mars 1992 et *Les fins de l'antiracisme*, Paris, Éditions Michalon, 1995.

32. Pour une analyse plus complète voir mon article « La participation des médias à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS-Racisme », article à paraître dans la revue *Réseaux*.

Pour analyser les processus de renversement des angles journalistiques adoptés pour commenter certains sujets d'actualité nous devons en particulier nous attacher à comprendre selon quelle logique les journalistes d'une rédaction en viennent à modifier leur ligne éditoriale et l'orientation de leurs jugements mais également pourquoi ce nouveau cadre tend ensuite à s'imposer à l'ensemble de la presse. L'exemple des fluctuations des commentaires journalistiques portés sur SOS-Racisme montre le rôle déterminant des stratégies de prises de position des acteurs politiques dans la constitution et les pressions à l'utilisation des cadres de jugement en usage au sein de la presse. En effet, lorsque les acteurs politiques de chacun des camps partisans et les rédactions qui leurs sont associées ont pris position et commenté l'actualité, leur opposition tend à structurer fortement les échanges intellectuels ou idéologiques qui sont susceptibles de survenir dans les médias. Les journalistes sont contraints de prendre acte de l'existence de conceptions déjà constituées et surtout de l'action d'acteurs entendant en imposer l'usage, y compris contre les commentateurs journalistiques. On peut ici distinguer les stratégies de définition et de pression à l'utilisation de cadres de perception ajustés aux intérêts des entreprises politiques des effets de clôture de l'espace du pensable que le simple spectacle des controverses partisans exerce sur la définition des représentations de la réalité sociale ; dans le second cas, la hiérarchie et les modalités des désaccords partisans tendent aux yeux des profanes comme à ceux des observateurs à prédéfinir la perception qu'il est possible d'avoir de la réalité sociale. Dans les deux cas, les oppositions politiques définissent les cadres de perception et de jugement des journalistes.

Lorsque sur un sujet particulier, le personnel de l'un des camps partisans ne mène pas le travail politique de définition d'un cadre cognitif public alternatif (par exemple face au thème « de gauche » de la « réduction des inégalités » ceux qui défendent la thèse de la « nécessité économique des inégalités » demeurent marginaux au sein des partis « de droite » qui préfèrent ne pas définir de position publique adoptant plutôt la thématique de la « baisse des impôts » face laquelle le Parti socialiste a lui-même des difficultés à déterminer une offre politique alternative) ou lorsqu'un consensus s'établit au sein de l'ensemble du personnel politique de gouvernement (les lois sur l'avortement aujourd'hui, l'opposition à l'accord de Blair House, etc.) l'usage du cadre cognitif ainsi défini tend à s'imposer auprès des journalistes, notamment ceux du secteur « neutralisé ». Dans tous les cas où le personnel politique de l'un des camps partisans apparaît divisé sur la position à adopter sur une question d'actualité, le processus de construction d'un cadre cognitif alternatif cohérent est déficient. La dissonance cognitive provoquée par les contradictions d'acteurs politiques habituellement cohérents empêche les rédactions qui leur sont proches de définir et de diffuser une offre politique devenue peu assurée et aux rédactions « neutralisées » de constater l'existence d'une pluralité de cadres disponibles. Le cadre majoritaire tend alors à s'imposer à l'ensemble de la presse parce que les logiques de distribution du crédit professionnel rendent plus coûteuse l'utilisation d'un cadre journalistique minoritaire et soutenu par des acteurs politiques dotés de trop faibles ressources. La transformation de l'orientation des commentaires journalistiques portés sur le « plan Juppé » et l'action du gouvernement durant les grèves de Décembre 1995 constitue un exemple d'un tel phénomène de diffusion d'un cadre de perception majoritaire en cas d'incapacité du personnel politique de l'un des camps partisans à définir une position unanime. L'établissement ultérieur d'un cadre journalistique critique de l'action du gouvernement d'Alain Juppé sera la conséquence du mouvement social lui-même.

En novembre 1995, l'annonce des mesures gouvernementales qui seront connues sous le nom de « Plan Juppé » pour la Sécurité sociale rencontre un accueil plutôt favorable. Sollicités par les journalistes, les parlementaires de l'opposition spécialisés dans les questions sociales (notamment Claude Evin, précédent ministre de la Santé) sont loin de se montrer négatifs à son égard, soulignant que ce plan reprend des propositions qui avaient été avancées par le précédent gouvernement et qui avaient été combattues par les syndicats de médecins soutenus par l'opposition d'alors³³. La CFDT se montre également favorable à certaines des mesures annoncées qui feraient partie des propositions que la centrale avançait. Participant les réactions positives de certains membres de l'opposition, *Libération* titre « Juppé l'audace » le 16 novembre, soulignant que tous les experts et le personnel politique informés étaient conscients du caractère urgent de la réforme et qu'Alain Juppé a eu le courage de prendre sa clientèle médicale à contre-pied³⁴. Dans un premier temps l'absence d'opposition organisée au « plan Juppé »,

33. Après l'annonce du plan Juppé, Claude Evin déclare qu'il « soutiendra le gouvernement s'il a le courage d'aller jusqu'au bout », propos cité dans l'article de Jean-Michel Thénard, Pour Juppé, tout reste à faire, *Libération*, 17 novembre 1995. Claude Bartolone déclare : « On a reconnu dans la réforme Juppé un certain nombre de choses issues de nos propositions », propos cité dans Jean-Michel Thénard, Au PS, la quadrature de l'opposition, *Libération*, 30 novembre 1995. Jean-Michel Thénard commente : « Comment critiquer le gouvernement sur la forme tout en lui reconnaissant quelque mérite sur sa première réforme de fond ? Là encore c'est la quadrature du cercle... Tout concourt donc pour que le PS se prélassse aujourd'hui dans un embarras que ne parvient pas à dissimuler l'autoritarisme d'un Lionel Jospin qui aurait aimé n'entendre qu'une seule voix (la sienne) sur la réforme de la Sécurité sociale ».

34. Voir Christophe Forcari, Les coups inattendus d'Alain Juppé, *Libération*, 16 novembre 1995 : On croyait « qu'une fois de plus, le gouvernement allait faire payer la masse silencieuse des assurés sociaux en les ponctionnant un peu, voire beaucoup et en diminuant les taux de remboursement. Des recettes archi-usées, utilisées par les gouvernements successifs pour la simple et bonne raison qu'elles offraient au moins l'avantage de ménager les conservatismes de tous poils en préservant leurs avantages acquis. Que ce soient ceux des syndicats, et plus particulièrement ceux de FO, en charge de la gestion de la Sécu, ou ceux des médecins, arc-boutés sur la défense de leurs revenus sous couvert de préserver le système de médecine libérale à

puis les premières réactions positives provenant de personnalités de gauche ou d'organisations syndicales tendent à définir un cadre de jugement du « plan Juppé » unique et positif. La presse associée à la gauche, notamment *Libération*, *le Monde* et *le Nouvel Observateur*, en dehors de toute période de mobilisation électorale qui la contraindrait à une discipline de camp politique plus rigide, est alors susceptible d'approuver l'action du personnel gouvernemental ne serait-ce que pour manifester, avec un minimum d'effets secondaires, l'indépendance de leur ligne éditoriale par rapport au personnel politique de la gauche³⁵. L'attitude mesurée ou partiellement favorable de personnalités associées à la gauche (Claude Evin, Claude Bartolone, Nicole Notat, certains experts administratifs proches de l'opposition) à l'égard des mesures annoncées est également rendue possible par l'éloignement des échéances électorales. Ce flottement des acteurs de gauche dans la définition d'une position critique de l'action du gouvernement rend difficile pour les journalistes la mise en cause des mesures du plan Juppé puisqu'un éventuel cadre cognitif critique n'est pas constitué ou en tout cas pas cimenté par l'unanimité d'un camp partisan. Le seul cadre cognitif disponible est alors un jugement positif sur le plan qui est réputé s'attaquer aux « vrais problèmes » de la Sécurité sociale. L'action de la direction du Parti socialiste est, dans un premier temps, de réduire la dissonance entre les prises de position de ses porte-parole et de proscrire tout commentaire positif issu de ses rangs³⁶. Si le premier secrétaire du Parti socialiste parvient à éviter que les interventions favorables de certains dirigeants du parti ne légitiment l'action du gouvernement et ne disqualifient la constitution d'un cadre cognitif critique, il s'agit là surtout de ne pas favoriser le travail politique du gouvernement et d'assurer le service minimum d'un parti d'opposition. A ce moment, malgré l'action de certains syndicats, il ne semble pas qu'un mouvement social soit susceptible de remettre en cause l'application d'un plan qui est partout présenté dans la presse et à la télévision comme un ensemble de mesures à la fois « rationnelles », « énergiques » et « courageuses ». D'ailleurs, on peut faire l'hypothèse que, contre un ensemble de mesures à la fois abstraites et techniques dont le non spécialiste ne perçoit que difficilement les effets éventuels mais qui sont saluées partout dans la presse, les actions de protestation alors menées par les syndicats auraient difficilement pu déboucher sur un mouvement de mobilisation de grande ampleur. Ce n'est d'ailleurs pas en opposition au plan Juppé que se constituera le mouvement de Décembre mais contre un autre projet du gouvernement, celui de la réforme des retraites de la SNCF dont l'accueil favorable reçu par le plan pour la Sécurité sociale avait encouragé l'annonce. C'est la grève des cheminots qui, par sa durée, le niveau de gêne occasionnée et la polarisation des commentateurs, va progressivement faciliter la constitution d'un mouvement social plus général sur lequel certains leaders syndicaux vont accrocher la revendication du retrait du plan Juppé. Finalement le Parti socialiste ne fera pas de l'opposition au plan Juppé une des priorités de son travail d'opposant – par exemple en coordonnant les interventions de ses porte-parole et en menant un travail spécifique en direction des journalistes pour exposer le point de vue du parti sur les insuffisances et les nuisances du plan. Notre propos n'est pas d'analyser pourquoi le PS ne s'est pas engagé plus fortement. Constatons seulement que si l'établissement d'un cadre de perception critique du plan Juppé par les journalistes n'a pas été la conséquence du travail d'opposition public du Parti socialiste, il a cependant été rendu possible par la réduction du nombre et de la dispersion des points de vue exprimés par ses porte-parole. C'est la persistance des grèves et le travail de construction de leurs objectifs opéré par les leaders syndicaux qui vont déboucher sur la constitution pour les journalistes de la possibilité de traiter l'action gouvernementale et le plan Juppé de façon critique³⁷. Il est probable que les sondages affirmant, à la surprise des commentateurs de presse qui attendaient plutôt le reflet de la « colère » des « usagers »³⁸, qu'une « majorité de Français » approuvait le

la française. Les mesures détaillées, hier, par le premier ministre devant les députés, rompent avec cette traditionnelle prudence pour s'en prendre cette fois aux différents lobbies, acharnés à figer le système ». Le cadre d'interprétation utilisé par le journaliste (l'innovation contre le conservatisme, le courage contre l'inertie de ceux qui entendent « figer le système », la nouveauté contre les vieilles recettes paresseuses) est entièrement à l'avantage du Premier ministre et de son plan qui sont toujours placés du côté positif des oppositions.

35. Sur les stratégies de prise de distance des journaux de gauche après l'alternance de 1981 à la suite de la baisse de leur tirage, voir arss. Il est à noter que ces stratégies sont plus faciles à mener lorsque les échéances électorales sont lointaines et que les processus de mobilisations propres aux campagnes électorales ne pèsent pas sur la définition de la ligne éditoriale des rédactions.

36. Voir l'intervention de Lionel Jospin au Bureau national du Parti socialiste le 22 novembre 1995 rapportée dans Judith Perrignon, Jospin ne veut voir qu'une seule tête au PS. Il demande aux socialistes de ne pas renouveler les cafouillages sur la Sécu, *Libération*, 23 novembre 1995.

37. Il faudrait par exemple faire l'analyse de l'évolution de l'orientation des éditoriaux de Gérard Dupuy dans *Libération*. Le ton change radicalement entre le 16 novembre : « Il n'est pas banal que Balladur, si mari en soit-il, ne puisse qu'approuver chez son successeur ce que Chevènement avoue avoir du mal à y désapprouver... [...] Après le long pataugeage de son premier gouvernement, Juppé était si près du fond qu'il ne lui restait plus qu'à donner un coup de talon pour espérer remonter. Passés les premiers remous, et si le plumage de sa réforme ressemble à son ramage, il n'est pas impossible qu'il y parvienne. Il est parfois subtil de taper sec », *Taper sec*, *Libération*, 16 novembre 1995 et le 1er décembre : « En adoptant une tactique du type « je tire d'abord, je discute après », Juppé n'a réussi qu'à mettre le feu aux poudres. Et jusqu'à provoquer la plus grosse explosion sociale qu'ait connue le pays depuis 68. [...] La crise sociale d'aujourd'hui est une crise de pénurie qu'aucun coup de baguette magique ne viendra résoudre. Au partage des fruits de la croissance à succéder la répartition des fruits amers d'une économie perturbée. Ce qui ne se compte pas seulement en trimestres de cotisation retraite », Gérard Dupuy, *Fruits amers*, *Libération*, 1er décembre 1995. Voir également l'éditorial du 4 décembre : « Juppé a joué à « ça passe ou ça casse ». Ça n'est pas passé. Il y a gagné de revenir en deuxième semaine pour un jeu plus cruel : « Ça casse ou il faudra que je me casse » », Gérard Dupuy, *Embarqués*, *Libération*, 4 décembre 1996.

38. Voir le sondage de BVA pour *Paris-Match* réalisé du 16 au 18 novembre dont les résultats sont commentés dans Eric Dupin, Gouvernement : tous les sondages restent au rouge, *Libération*, 23 novembre 1995 et le sondage de CSA pour RTL et

mouvement de grève, ont favorisé l'abandon des angles journalistiques uniquement positifs au profit d'un angle plus critique et plus adapté aux opinions des lecteurs, et notamment de ceux de la presse d'opposition³⁹. La constitution d'un angle journalistique critique du « plan Juppé » n'a pas été le fait des journalistes de la presse d'opposition ou le résultat du travail politique de l'opposition elle-même mais celui du conflit et du travail des acteurs syndicaux pour établir le caractère justifié de la grève.

La structuration de la presse en deux segments idéologiques opposés rend les journalistes de chacun d'eux très sensibles à la dissonance des prises de position de ceux-ci. L'existence de prises de position publiques contradictoires au sein d'un même camp rend en effet plus difficile la constitution d'un cadre de perception de l'actualité commun aux journalistes proches de ce camp. Ils risquent alors de n'avoir à leur disposition qu'un cadre conceptuel unique, commun à une partie des acteurs politiques administratifs et économiques, et qui par sa situation de monopole, impose une façon unique de définir et de percevoir les faits d'actualité. Au contraire, c'est l'intervention d'acteurs politiques ou syndicaux ou encore, dans ce cas particulier, celle d'un mouvement d'action collectif dont les nuisances qu'il occasionne rendent urgente la résorption, qui va définir un cadre conceptuel alternatif et rendre possible un débat contradictoire entre les éditorialistes. On comprend alors les effets que le revirement programmatique de la majeure partie des acteurs d'un camp politique peut avoir sur la capacité des journalistes à maintenir le cadre cognitif en usage antérieurement sur un fait d'actualité. La transformation des jugements portés sur le thème politique des nationalisations constitue un exemple spectaculaire du rôle des fluctuations des offres programmatiques des organisations collectives dans la définition des cadres de jugement auxquels sont susceptibles de recourir les journalistes.

Après la déception relative suscitée après 1981 par le gouvernement de gauche et ce qu'il est convenu d'appeler le « tournant de la rigueur », le personnel politique du Parti socialiste tend à abandonner la défense de la pertinence économique et politique des nationalisations. Il ne le fait pas parce que le bilan industriel du processus de nationalisation serait incontestablement mauvais ou économiquement indéfendable⁴⁰ – le recul pour juger manque alors et rares sont les spécialistes disposant des informations pour le faire – mais plutôt parce que le thème des nationalisations, comme celui de la réduction des inégalités ou de l'extension des droits des travailleurs apparaît lié aux anciennes thématiques de la gauche alors que les échecs électoraux successifs des cantonales et des municipales semblent contraindre le PS à changer son offre électorale comme l'y incline également l'acquisition de ce qui est alors appelé une « culture de gouvernement », c'est-à-dire la perception des contraintes induites par la détention des positions gouvernementales⁴¹. L'abandon de la défense des nationalisations va évidemment se faire progressivement, à un rythme différent pour chacun des courants du Parti socialiste, les « chevènementistes » et les « poperenistes » ne s'y résignant qu'en dernier lieu. En outre, François Mitterrand sera, notamment durant sa campagne de 1988, obligé de défendre son bilan en ne proposant pas de nouvelles nationalisations mais en se déclarant satisfait de l'existence d'un secteur public étendu (doctrine dite du « ni-ni »). Mais dès 1984, les fractions les plus centrales du Parti socialiste, les plus liées au pouvoir d'État et au Président, celles au sein desquelles se rencontrent les leaders concentrant le plus de ressources – en particulier Laurent Fabius – vont abandonner certains des thèmes traditionnels de la gauche et notamment celui des nationalisations pour, au contraire, reprendre les thématiques qui étaient auparavant associées à l'ancienne majorité comme celles de « l'entrepreneur », du « dynamisme des entreprises », de la « baisse des prélèvements obligatoires » nécessaire à la « motivation des cadres », etc.⁴². L'abandon de ce qui était auparavant présenté comme le principal projet économique de la gauche, réputé porteur d'une rupture avec un ordre économique « capitaliste » auparavant associé au seul personnel

le Parisien qui indique que « deux français sur trois « soutiennent » ou « ont de la sympathie pour » le mouvement de grève dans le secteur public », sondage commenté dans Nathalie Bensahel, *Les conflits compris par deux français sur trois*, *Libération*, 3 décembre 1995. Voir également le sondage Ifop-*Le Monde* cité dans Gérard Courtois, *Les français sont partagés sur le retrait ou le maintien du plan Juppé*, *le Monde*, 17 décembre 1995.

39. Sur le rôle des sondages dans l'établissement des stratégies des acteurs politiques et des journalistes, voir Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990.

40. Nous adopterons ici l'attitude de doute systématique que Bruno Latour préconise pour l'analyse sociologique des controverses scientifiques. Si la réalité des faits expérimentaux tranche à long terme les désaccords scientifiques, à court terme on ne peut en faire la cause déterminante de l'établissement des convictions des chercheurs et du rapport de force qui s'établit entre eux. De surcroît dans le cas de controverses portant sur des faits politiques l'établissement d'une succession de dispositifs expérimentaux susceptibles à la longue d'emporter la conviction n'est pas envisageable. Nous nous contenterons donc de constater qu'avant 1981 le personnel politique de l'opposition et de la majorité s'opposent avec sérieux sur la question des nationalisations sans qu'une des thèses en présence ne puisse prendre l'avantage en raison. De même, lorsqu'un consensus nouveau se fera jour, nous nous garderons de penser que les faits ont tranché sans chercher à établir comment s'est opéré en réalité l'accord sur leur interprétation. Voir Bruno Latour, *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989 et Bruno Latour et Steve Woolgar, *La vie de Laboratoire*, Paris, La Découverte, 1988 (ed. orig. 1979).

41. Pour un bilan raisonné des nationalisations en France et dans le monde à la fin des années 70 voir Christian Stoffaès et Jacques Victorri, *Nationalisations*, Paris, Flammarion, 1977. Sur l'évolution de l'offre économique du Parti socialiste voir l'article d'Elie Cohen, « Les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », in Elisabeth Dupoirier et Gérard Grunberg, *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, Puf, 1986.

42. Pour un exemple paradigmatique de cette nouvelle offre politique, voir Laurent Fabius, *Le cœur du futur*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, notamment p. 55, 164 et 188.

politique « de droite », va avoir pour conséquence une transformation profonde des controverses politiques puisque non seulement les principaux acteurs qui utilisaient la thématique des nationalisations ne vont plus en faire usage mais ils vont au contraire promouvoir les thèmes « libéraux » auparavant associés à leurs adversaires et mettre en scène leur conversion à ceux-ci. La disparition des principaux acteurs politiques qui utilisaient les thèmes politiques des nationalisations entraîne également la raréfaction des prestations publiques des experts économiques et administratifs liés à la gauche auparavant sollicités pour approuver et cautionner le programme économique du PS. Au contraire, les experts d'État associés à la nouvelle offre politique vont être sollicités pour justifier le « tournant de la rigueur » et confirmer le bien-fondé « scientifique » de la nouvelle politique économique. A l'issue du processus de conversion des fractions majoritaires du Parti socialiste, la disparition de toute offre politique crédible faisant référence aux nationalisations a pour conséquence au sein des segments « neutralisés » du journalisme comme dans ceux encore engagés à gauche, la suppression du cadre cognitif favorable aux nationalisations. Il ne subsiste plus que le cadre de jugement défavorable qui conduit à percevoir les nationalisations comme un projet « étatique » et « archaïque » porteur au mieux d'inefficacité économique, au pire de gaspillage de l'argent public. La disparition des acteurs politiques intéressés à la diffusion d'un cadre de perception positif du programme de nationalisation a rendu inutile et impossible pour les journalistes associés à la gauche la défense de cette thématique. Abandonnée à la fois par le personnel gouvernemental de la gauche et par les rédactions qui leur sont associées, l'image publique des nationalisations n'est évidemment pas défendue par le segment « neutralisé » du journalisme qui peut abandonner dans ses commentaires la prudence qui le caractérisait auparavant pour adopter le nouvel angle consensuel et critique de traitement du sujet.

Il convient de remarquer que ce n'est pas « la réalité économique » ou « l'échec économique de la gauche » qui va entraîner le changement des appréciations portées sur le programme de nationalisations comme une reconstruction ultérieure peut aujourd'hui le laisser penser. Les entreprises concernées n'ont pas connu de déclin évident et peu de ceux qui vont ultérieurement critiquer « l'archaïsme » de la mise en place des nationalisations auront consulté leur bilan industriel. Il ne s'agit pas d'une procédure de jugement scientifique de faits expérimentaux mais d'un processus social au cours duquel la disparition d'une offre politique entraîne celle du cadre cognitif positif de jugement qui était porté sur elle. Le déclin de la crédibilité d'une idée ou d'un projet politique se mesure à l'évolution de la qualité de ceux qui la défendent. En 1984, ce n'est pas l'idée de nationalisation qui est intrinsèquement « archaïque », elle le devient lorsque les personnels politiques susceptibles d'accéder au gouvernement s'accordent à le penser et, par conséquent, que les ressources politiques de ceux qui y restent attachés décroissent. Une thématique politique qui ne serait portée par aucun acteur partisan ne serait au sens propre « plus d'actualité » et par conséquent n'aurait plus lieu d'être commentée par les journalistes. L'abandon de la défense des nationalisations par le personnel politique de la gauche a donc pour conséquence la raréfaction des énoncés journalistiques favorables à celles-ci. Les cadres de perception que les journalistes sont alors susceptibles de mettre en œuvre sur le thème des nationalisations dépendent donc étroitement du travail politique mené par le personnel partisan de la gauche.

* *
*

A travers ces trois exemples – SOS-Racisme, mouvement de Décembre 1995 et image publique des nationalisations – nous avons cherché à montrer que, sur les sujets faisant l'objet d'un désaccord entre les groupes partisans, la définition des cadres de perception et de jugement susceptibles d'être utilisés par les journalistes dépendait du travail politique opéré par les porte-parole des principaux partis de gouvernement. Cette conclusion nous conduit à relativiser les analyses médiacentristes qui accordent aux journalistes la capacité souveraine de se prononcer sur la réalité sociale et d'en juger les acteurs. Si dans les secteurs sociaux où les acteurs sont peu organisés et disposent de faibles ressources sociales, les journalistes ont une plus grande autonomie pour définir les orientations de leurs commentaires, dans les espaces sociaux où interviennent des entreprises collectives dotées de ressources importantes, les clivages et les enjeux propres à ces espaces tendent au contraire à s'imposer aux rédactions. L'arène politique qui organise la compétition pour le pouvoir d'État constitue sans doute l'espace social où les cadres de perception des journalistes sont les plus hétéronomes. L'observation de la forte interdépendance entre le jeu partisan et les commentaires journalistiques doit également conduire à une réflexion sur les conditions de pertinence de la comparaison internationale en sociologie des médias. La pratique du journalisme d'information politique apparaît si dépendante des configurations partisans et du contenu des thématiques utilisées par le personnel politique qu'il semble difficile d'analyser l'activité d'une « profession » journalistique dont les modalités d'exercice seraient similaires dans l'ensemble des pays démocratiques. Au contraire, pour comprendre les logiques de l'activité journalistique dans différents pays ou contextes historiques, il apparaît indispensable de comparer plus globalement les configurations politico-médiatiques nationales. Enfin, de façon plus ambitieuse, cette analyse entend également permettre une formalisation sociologique de l'étude des débats politiques, notamment en envisageant conjointement les

fluctuations des ressources détenues par les entreprises politiques, l'évolution du contenu de leurs discours publics et les transformations des jugements que les journalistes peuvent porter sur elles. En effet établir les relations existant entre le discours des acteurs partisans, l'élaboration des cadres de perception dominants des journalistes et les processus de délimitation du pensable en politique permet de comprendre ce qui est en jeu dans les controverses politiques. En discernant les interdépendances entre les ressources des entreprises collectives, leurs stratégies discursives et leur capacité inégale à contrôler les angles journalistiques qui leur seront appliqués, il devient possible d'envisager une description plus réaliste de la logique des affrontements idéologiques et des effets sociaux du travail discursif des porte-parole des entreprises collectives.